Augmenter les charges ou augmenter les salaires,

il faut choisir !

La croissance française est à l'arrêt, et de nombreux secteurs voient leur activité reculer. C'est pourtant le moment que choisit le gouvernement, dans le budget actuellement en discussion, pour prélever 11,5 milliards d'euros de plus sur les entreprises en réduisant les allègements de cotisations. Concrètement, cela constitue une hausse du coût du travail très substantielle : environ 550 euros par salarié et par an.

Chacun espère bien légitimement une hausse du pouvoir d'achat, lequel est incontestablement en berne dans notre pays. Nous partageons cet objectif ! Mais il faut dire les choses simplement : un euro versé en cotisations supplémentaires est un euro qui ne pourra pas aller sur la fiche de paie. Les 550 euros prélevés sur chaque poste, ce sont 550 euros qui ne financeront ni une augmentation, ni une prime, ni une embauche. On ne peut pas, en même temps, augmenter les charges, et espérer qu'augmentent les salaires.

Car, ce surcoût, la plupart des entreprises ne peuvent pas le répercuter sur leurs prix. Dans la propreté ou le transport, des contrats de long terme avec les clients l'interdisent. Dans l'industrie, la concurrence internationale sanctionne immédiatement toute hausse de tarifs. Au total, dans les métiers qui emploient beaucoup de salariés proches du Smic, la baisse des allègements peut suffire à faire basculer une entreprise dans le rouge. Pas d'autre solution, donc, pour les victimes de ce coup de rabot, que de réduire d'autres dépenses : formation, investissement, masse salariale (c'est-à-dire nombre de salarié, et salaires par personne).

Les premières victimes de cette mesure seront donc inévitablement les salariés. Ceux qui sont en poste verront leurs augmentations remises à plus tard. Les jeunes et les moins qualifiés trouveront moins de portes ouvertes, car ce sont les embauches que l'on gèle en premier. Ce sont plus de 200 000 emplois qui risquent d'être détruits. Puis, viennent les investissements reportés et les commandes perdues : la consommation recule et l'économie risque d'entrer dans une spirale récessive.

Pour faire progresser les salaires et les parcours professionnels, nos branches ont besoin de stabilité et de visibilité. Personne ne conteste la nécessité de redresser les comptes publics. Mais le rendement prévu de cette mesure est une illusion : moins d'activité, c'est moins de recettes fiscales et sociales ; plus de chômage, c'est plus de dépenses d'indemnisation. Loin de consolider le financement de notre protection sociale, la baisse drastique des allègements de charges qu'on nous annonce le fragiliserait.

Nous demandons donc au Gouvernement et au Parlement de renoncer à la réduction des allègements et à toute nouvelle hausse des prélèvements sur le travail. Le redressement

budgétaire doit passer par des économies durables et documentées, et par une simplification réelle des démarches qui pèsent sur les entreprises. Et toute évolution des allègements doit être construite avec les fédérations professionnelles, en tenant compte des réalités de chaque métier.

De l'industrie aux services, du commerce au bâtiment, nos entreprises font vivre l'emploi dans tous les territoires. Laissons-leur les moyens d'embaucher et de mieux payer. Ne faisons pas payer la crise à ceux qui travaillent.